



Combien de cartouche de cigarettes je peut ramener du portugal en car ?

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 3 juillet 2009

Combien de cartouche de cigarettes je peut ramener du portugal en car ?

Réponse :

Les tabacs manufacturés contenus dans les bagages personnels des voyageurs en provenance de pays tiers au-delà des franchises, peuvent être importés sans limite quantitative et sans autorisation pour autant qu'il s'agisse d'importation dépourvue de tout caractère commercial et sous réserve du paiement des taxes

Pour mémoire, les franchises applicables à l'importation dans le trafic international de voyageurs sont les suivantes :

- Pays tiers hors Andorre : Cigarettes 200 unités (1cartouche)
- Andorre : 300 unités (1 cartouche et demi)